

## assurance succession voiture

Par megaline, le 06/04/2011 à 18:29

Bonjour,

mon pèere est decedé il laisse une maison et une voiture, cette dernière entre aussi dans la succession (dévolution successorale).

Ma soeur veut garder ce véhicule. Après lui avoir donné mon accord verbal, elle fit les démarches auprès de l'assurance de mon père, qui lui demande à ce jour un courrier que je dois rédiger stipulant mon accord.

Je ne sais quelle doit être la tournure de ce courrier (dont je veux remettre un ex. au notaire) pour ne pas faire d'erreur sachant que ce véhicule a déjà été estimé pour la succession.

Pouvez-vous m'aider?

Avec mes vifs remerciement

Mégaline